

## SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2016

À cette séance ordinaire tenue le 14<sup>e</sup> jour de novembre 2016 étaient présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2016-11-14-204

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2016-11-14-205

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Correction au procès-verbal du 11 octobre 2016 : Avis de motion relatif au Règlement 155-2016 / ajout des mots suivants après rang Sainte-Anne : « *et de la route Adélar-Laganière* ». Correction des montants des travaux de 808 000\$ par 389 000\$ et du financement à long terme de 404 000\$ par 194 500\$.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016 soit accepté avec la correction.

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 novembre 2016 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

### **SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions des procès-verbaux du 11 octobre et 7 novembre 2016.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Aucune question n'est soumise au conseil.

2016-11-14-206

### **RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES**

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 14 novembre 2016 au montant de 108 406.91\$ et autorise le paiement des factures.

### **LISTE DES COMPTES D'OCTOBRE 2016**

| <b>#</b> | <b>Fournisseurs</b>                                                                             | <b>Montant</b> |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 1        | Hydro-Québec                                                                                    | 7 365.51 \$    |
| 2        | Telus                                                                                           | 1 447.17 \$    |
| 3        | Telus Mobilité                                                                                  | 34.53 \$       |
| 4        | Xittel (internet)                                                                               | 91.93 \$       |
| 5        | Shaw direct, coupole quilles, Loisirs                                                           | 45.98 \$       |
| 6        | Salaires nets des Élus, octobre                                                                 | 2 459.96 \$    |
| 7        | Salaires nets des Employés, octobre                                                             | 23 343.87 \$   |
| 8        | Salaires nets des Pompiers, octobre, gardes, pratiques, prévention, 1 sortie: Rg.Gaston-Genest, | 2 865.13 \$    |
| 9        | Ministère du Revenu du Québec, remise octobre                                                   | 10 469.19 \$   |
| 10       | Receveur Général du Canada, remise octobre                                                      | 4 137.88 \$    |
| 11       | REER, cotisations octobre                                                                       | 2 522.08 \$    |
| 12       | Financière Manuvie, ass. Collective octobre                                                     | 2 480.10 \$    |
| 13       | Info Page, fréquence numérique incendie                                                         | 41.05 \$       |
| 14       | Canadien National, septembre                                                                    | 554.00 \$      |
| 15       | Postes Canada, timbres: 100.00\$, éclairneur: 169.88\$                                          | 269.88 \$      |

|    |                                                                                                                                                                                                                           |             |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 16 | Club Gymnastique Gymnatech, cours 26-09 au 12-12-16, 1er vers. 21 participants à 80.\$                                                                                                                                    | 840.00 \$   |
| 17 | Comité St-Casimir 2000, Programme d'aide à la construction résidentielle: rés: 2011-05-09-116, Pascal Gingras-Mylène Lavallée: ajust. 2015: 42.62\$, 4ième vers: 2016: 1000.\$, Vincent Rivard 2ième vers. 2016: 731.88\$ | 1 774.50 \$ |
| 18 | Succ. Maurice Groleau, taxes 4ième vers. payé en trop.                                                                                                                                                                    | 199.77 \$   |
| 19 | René Savard, frais déplac. 7 au 20 sept. 576km à 0.40                                                                                                                                                                     | 230.40 \$   |
| 20 | Marché Thibault: Mun.: 195.04\$, Loisirs: 70.07\$                                                                                                                                                                         | 265.11 \$   |
| 21 | SBM. Copies facturables copieur 20-07 au 20-10-16                                                                                                                                                                         | 183.96 \$   |
| 22 | SCAR: Mun.: 508.21\$, Loisirs: 60.78\$, Incendie: 25.06\$                                                                                                                                                                 | 594.05 \$   |
| 23 | Sports Plus, entretien équipement garage municipal                                                                                                                                                                        | 220.08 \$   |
| 24 | Magnus, produits Aq.SC                                                                                                                                                                                                    | 482.32 \$   |
| 25 | Gestion Santé Sécurité Plus Inc. Formation protection respiratoire (Vital, Jean, David)                                                                                                                                   | 218.45 \$   |
| 26 | Courrier de Portneuf, appel d'offres pour Aq.PM                                                                                                                                                                           | 138.39 \$   |
| 27 | Richard Équipement, fournitures de bureau                                                                                                                                                                                 | 115.01 \$   |
| 28 | Régie Régionale de gestion des matières résiduelles, vidange 1 fosse septique                                                                                                                                             | 271.12 \$   |
| 29 | Mutuelle d'incendie de Portneuf, cotisation annuelle 2016, incendie                                                                                                                                                       | 100.00 \$   |
| 30 | David Grondin, frais déplacements pour examen aqueduc                                                                                                                                                                     | 72.00 \$    |
| 31 | Champagne & Matte arp. géom. Opération cadastrale terrain dépôt à neige Rés: 2014-11-25-256: 2268.55\$, Description technique servitude HQ. Rue des Moissons: 689.85\$                                                    | 2 958.40 \$ |
| 32 | Produits Capital, tapis pour bibliothèque                                                                                                                                                                                 | 429.13 \$   |
| 33 | Garage Conrad Audet, Soirée bénévole: 137.05\$, essence Mun.: 228.02, Incendie: 49.50                                                                                                                                     | 414.57 \$   |
| 34 | Ville Donnacona, facturation entente cour mun. Septembre                                                                                                                                                                  | 220.00 \$   |
| 35 | Les Clubs 4-H du Québec Inc. Adhésion 01-10-2016 au 01-10-2017                                                                                                                                                            | 100.00 \$   |
| 36 | Stéphane Groleau, animation musicale soirée des bénévoles 2hrs à 75.\$                                                                                                                                                    | 150.00 \$   |
| 37 | Buffet du Rapide, repas soirée des bénévoles 83 personnes: 1037.29\$, 5 diners lors de la journée d'analyse de soumissions Aq.PM.: 67.50\$                                                                                | 1 104.79 \$ |
| 38 | Concept SCJ, 2 sculptures en fer forgé, soirée des bénévoles                                                                                                                                                              | 287.44 \$   |
| 39 | Microbrasserie Les Grands Bois, bières soirée des bénévoles                                                                                                                                                               | 100.39 \$   |
| 40 | Publicité ID Concept, plaquettes aimantées avec photo de St-Casimir                                                                                                                                                       | 384.17 \$   |
| 41 | Réal Huot, antigel bornes-fontaine, incendie: 87.36\$, matériel aqueduc: 1061.96\$                                                                                                                                        | 1 149.32 \$ |
| 42 | Électro-Paul, réparation chauffage Gîte de l'Écureuil, Loisirs                                                                                                                                                            | 116.47 \$   |

|    |                                                                                                                                                                        |              |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| 43 | Entreprises St-Ubald Inc., excavation des fossés (pelle-transport-pierre 0 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> ), réparations ponceaux :Rg. Ste-Anne, Route Adélarde-Laganière | 19 145.83 \$ |
| 44 | Librairie Pantoute, volumes biblio.                                                                                                                                    | 266.23 \$    |
| 45 | Nicole Després, remb. fact. march. Fête Halloween, loisirs                                                                                                             | 67.99 \$     |
| 46 | Katy Grandbois, frais déplac. 3 au 27 octobre, Loisirs                                                                                                                 | 111.44 \$    |
| 47 | Yamileth Rosales, remb. act. ext. Hockey Diego Richard, Loisirs                                                                                                        | 95.00 \$     |
| 48 | Patrick Tessier, déprédation de castors, 2, 7 et 14 octobre                                                                                                            | 600.00 \$    |
| 49 | Groupe Environnex, analyses eau potable et usée                                                                                                                        | 254.95 \$    |
| 50 | Acolyte Communicatins Inc. Modification publicité Rue des Moissons                                                                                                     | 40.24 \$     |
| 51 | Godin Station Service, essence Mun.: 522.53, Incendie:41.00\$                                                                                                          | 563.53 \$    |
| 52 | Maheu, Maheu, service de gestion parasitaire nov. 16 à nov. 17                                                                                                         | 491.72 \$    |
| 53 | Imprimerie Germain, 770 copies Éclaireur novembre                                                                                                                      | 644.51 \$    |
| 54 | Équipements Lapierre, matériel usine Aq.PM                                                                                                                             | 1 000.28 \$  |
| 55 | Construction Pavage Portneuf, asphalte Riv. Blanche Ouest                                                                                                              | 200.57 \$    |
| 56 | Sable Marco, asphalte froid                                                                                                                                            | 1 164.17 \$  |
| 57 | Équipements Paquet, location toilettes au bateau et Parc Godin, Embellissement                                                                                         | 643.65 \$    |
| 58 | Sani-Orléans Inc. Nettoyage 121 grilles, égout pluvial                                                                                                                 | 1 495.54 \$  |
| 59 | Entreprises A. Massicotte, sécurisé poteau au pont                                                                                                                     | 82.78 \$     |
| 60 | Aréo-Feu, entretien camion 413, formation 6 participants, test pompe portative sur la route, vérification d'appareil respiratoire et pièces, incendie                  | 4 435.57 \$  |
| 61 | Technipc Informatique, installation imprimante caserne incendie                                                                                                        | 34.49 \$     |
| 62 | Ico Technologies, réinstallation logiciel Target caserne incendie                                                                                                      | 551.88 \$    |
| 63 | CTM, 2 batteries Kenwood, incendie                                                                                                                                     | 128.77 \$    |
| 64 | Ville St-Marc-des-Carières, entraide incendie accident Route Guilbault, incendie                                                                                       | 747.69 \$    |
| 65 | Services Techniques Provincial, réparation équipement, incendie                                                                                                        | 697.61 \$    |
| 66 | Échelles C.E. Thibault, réparation pompe portative incendie                                                                                                            | 482.90 \$    |
| 67 | Martin Denis, remb. Frais de poste incendie                                                                                                                            | 15.11 \$     |
| 68 | Guy Villeneuve, frais 2 repas lors de la réparation du camion unité 1013, incendie                                                                                     | 16.00 \$     |
| 69 | Trophées Danielle Enr. Fournitures, incendie                                                                                                                           | 20.13 \$     |
| 70 | Jacquelin Perron (SSI St-Alban), entraide main d'œuvre feu ciel ouvert Rapide Nord, 24 mai, incendie                                                                   | 55.75 \$     |
| 71 | WSP Canada Inc. Services professionnels au 29 oct. 2016, mise aux normes eau potable Aq.PM, Rés: 2015-03-09-054, TECQ 2014-18                                          | 2 880.31 \$  |
| 72 | BFT Bowling, huile pour allées de quilles, loisirs                                                                                                                     | 224.17 \$    |

**TOTAL DU MOIS: 108 406.91 \$**

|                |                     |
|----------------|---------------------|
| Municipalité:  | <b>94 634.57 \$</b> |
| Loisirs:       | <b>2 505.76 \$</b>  |
| Incendie:      | <b>10 622.93 \$</b> |
| Embellissement | <b>643.65 \$</b>    |

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quatorzième jour de novembre 2016.

René Savard,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**RAPPORT DES RESPONSABLES**

Monsieur Raymond Beaudoin nous entretient des dernières activités du service des loisirs.

Monsieur Denis Naud n'a rien à signaler.

Monsieur Louis-Philippe Douville s'enquière des travaux d'éclairage du pont de l'église.

Madame Danielle D. DuSablon nous entretient notamment des dernières discussions entourant les services de soins de santé dans la région de Portneuf. Par la suite elle dresse un bilan des activités auxquelles elle a participé.

Monsieur Robert Lépine n'a rien à signaler.

Monsieur Michel Trottier nous informe des interventions du service incendie et s'enquière de l'installation de la nouvelle fournaise à la caserne.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous résume la récente rencontre avec la firme d'ingénieurs dans le dossier de l'AQPM. Par la suite, il annonce que les quotes-parts à la MRC et à la RRGMRP vont diminuer en 2017.

2016-11-14-207

**BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

## **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

### **DISCOURS DU MAIRE**

Discours présenté par Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Casimir, lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 13 novembre 2016 à 20h00.

Madame et Messieurs les membres du Conseil,

Résident(e)s de St-Casimir,

Tel que demandé par l'article 955 du Code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité dans lequel seront traités les derniers états financiers, le dernier rapport du vérificateur ainsi que le programme triennal d'immobilisation.

Les états financiers de la Municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2015, démontrent des recettes de 1 929 153\$ et des dépenses de 1 863 666\$ pour un surplus d'exercice de 65 487\$.

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, dont vous trouverez copie en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

Pour l'année en cours, la Municipalité a un budget de 1 773 133\$. Considérant que plusieurs investissements majeurs ont été réalisés cette année, nous n'anticipons pas de surplus financier. De plus, ces investissements ont été payés à même le surplus accumulé de la municipalité. Ce surplus, qui à ce jour tourne autour de 275 000\$, est considéré comme à un niveau normal pour un organisme municipal, soit 10 à 15 % du budget annuel. Un surplus plus haut peut parfois nous nuire pour l'obtention de subvention. Nous avons encore de 3 à 4 ans de remboursement de capital sur des emprunts relativement élevés (plus de 100 000\$ par année), une fois terminé, nous disposerons d'une marge de manœuvre plus grande pour l'administration de la municipalité.

### **VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)**

Cette année, grâce à un budget discrétionnaire d'un montant de 26 000\$ du député de Portneuf, monsieur Michel Matte, et d'une réserve financière de 38 906\$ issue de la fusion en 2000 des deux municipalités, nous avons débuté le pavage dans le rang Sainte-Anne. De plus, nous prévoyons finir les travaux de réfection au printemps avec l'aide d'une autre subvention. La route Adélar-Laganière fait aussi partie du projet pour un montant total de près de 400 000\$. Par ailleurs, plusieurs autres interventions ont été réalisées partout sur le territoire de la Municipalité, surtout pour colmater les nids-de-poule.

La Municipalité est allée en soumission au cours de l'année 2015 pour

renouveler le contrat de déneigement. Nous en sommes à la deuxième année sur trois de ce contrat avec les services de M. Albert Tessier de notre municipalité. Le montant annuel affecté à cette dépense est de 133 371\$ taxes incluses, en plus de la clause "ajustement de prix du carburant", si applicable. Finalement, nous avons changé le camion six roues destiné aux travaux publics pour un montant net de 70 392\$. Par ailleurs, considérant que les terrains de la phase I de la rue des Moissons sont, soient vendus ou sous options, il a été décidé de faire la construction de la phase II. Le coût de ces travaux s'élève à 173 615\$ au net financé à même le surplus accumulé non affecté.

### **AQUEDUC**

Le dossier de l'aqueduc du Pied de la Montagne a franchi une étape importante ces derniers jours. En effet, nous avons octroyé le contrat pour les plans et devis en vue de faire les travaux à l'été 2017. Le changement de programme de financement fait en sorte que la subvention sera de 83% et que le processus de traitement sera beaucoup plus rapide.

En ce qui concerne l'aqueduc de St-Casimir, une démarche en vue de remplacer la conduite d'amenée de l'eau entre le barrage et l'usine de filtration est en cours. La négociation des servitudes avec les propriétaires pour le nouveau tracé est réalisée. Nous espérons grandement que ce dossier prendra de la vitesse, car tout le réseau de la municipalité dépend de ce tuyau datant de plus de 60 ans. Selon les estimations, plus ou moins 285 000\$ seront nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

### **INCENDIE**

La formation dispensée à nos pompiers et l'accroissement de la charge administrative en relation avec le schéma de couverture de risque sont les deux défis majeurs que nous avons à surmonter cette année ainsi que pour les années à venir.

Par ailleurs, afin de rajeunir la flotte de véhicule d'urgence, il est prévu dans les mois à venir, de faire le changement d'un véhicule ne répondant plus aux normes. Selon les discussions, un véhicule usagé ferait l'affaire.

### **RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF :**

Pour l'année 2017, nous verserons la somme de 132 761\$ pour la collecte et le traitement de nos matières résiduelles incluant 13 401\$ pour la vidange et le traitement des boues de fosses septiques. Cela représente une baisse d'environ 9% par rapport à 2016. À noter que les éco-centres de Saint-Alban, de Neuville et de Saint-Ubalde sont à la disposition des citoyens résidentiels gratuitement pour les matières qui ne sont pas ramassées par le porte-à-porte. Fait intéressant à noter: notre municipalité performe très bien en terme de recyclage et de récupération de matière organique. En effet, elle se situe dans les premiers rangs au niveau de la Régie composée de 23 municipalités ou villes.

## **SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Les coûts pour les services de la police en 2017 seront de 89 011\$. Pour notre municipalité cela représente une augmentation de 4 915\$ par rapport à l'an dernier. Une communication constante est faite avec les forces de l'ordre afin de contrer, notamment, le vandalisme dans notre milieu.

## **BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES-MAGNAN**

Notre bibliothèque municipale peut maintenant compter sur un atout particulier. En effet, le « Salon G.-Robert-Tessier » a été inauguré le mois dernier. Il s'agit d'un lieu où la généalogie est à l'honneur, un emplacement unique entre Québec et Trois-Rivières. L'investissement de 2000\$ de la Municipalité fait en sorte que nous sommes maintenant « la » référence dans le domaine. De plus, à chaque année, plusieurs nouveaux livres sont mis à la disposition de la population. Ne vous gênez pas pour aller les découvrir et ainsi encourager les responsables de la bibliothèque qui font un travail remarquable.

## **COMITÉ D'EMBELLISSEMENT**

Officiellement le comité d'embellissement n'existe plus. La réalité nous a rattrapé. Les bénévoles sont moins nombreux et ceux qui restent ont beaucoup d'expérience de vie à leur actif..., la Municipalité a donc repris le flambeau, en diminuant le nombre de sites à entretenir et en faisant en sorte que d'autres espaces verts demandent moins de temps afin de maintenir un coût acceptable pour l'entretien paysager. Néanmoins, pour les bénévoles qui demeurent, MERCI BEAUCOUP!

## **LOISIRS**

Le projet d'accessibilité à la salle paroissiale pour les personnes à mobilité réduite est enfin réalisé. Nous avons compté sur une subvention de 100 000\$ pour réaliser ce projet de 146 158\$.

Par ailleurs, le projet de descente à la rivière pour les activités nautiques est toujours sur la table à dessin. Ingénieur, arpenteur, et professionnel de l'environnement sont tous au rendez-vous pour nous aider dans la démarche... C'est pathétique de voir les obligations auxquelles nous sommes tenues pour une simple dalle en béton. C'est un projet de 18 500\$ subventionné à la hauteur de 60%.

Pour ce qui est du local des jeunes, avec le peu de fréquentation et la fin des subventions pour ce service, le conseil a pris la décision de mettre fin à ce volet des loisirs. Les sommes dégagées permettront de revitaliser le Gîte de l'Écureuil. Cependant, les jeunes ne seront pas en reste, puisqu'un Club 4H a vu le jour dans la Municipalité grâce l'implication de bénévoles.

## **DÉVELOPPEMENT**

Les terrains commerciaux et/ou industriels disponibles sont un enjeu important pour notre développement. Les vendeurs et les acheteurs de ces terrains ne sont pas au même diapason, ou bien les propriétaires ne sont pas



prêts à vendre, ou bien ce sont les acheteurs qui ne sont pas prêts à payer le prix demandé, ce qui crée une rareté pratique, bien qu'en théorie nous ayons au schéma d'aménagement, des terrains disponibles sur notre territoire. Des rencontres avec des spécialistes du zonage sont prévues au début de la nouvelle année.

Un MERCI spécial à l'intention des membres du Comité Saint-Casimir 2000 pour leur implication dans les dossiers de développement.

**LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS :**

| <b>Nom de la compagnie</b>          | <b>Montant</b> | <b>Objet</b>                                                |
|-------------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------|
| Promutuel Portneuf-Champlain        | 31 633\$       | Assurances de la municipalité                               |
| La Pérade Ford                      | 56 756\$       | Achat d'un camion de services pour les travaux publics      |
| Neault Solution Environnement       | 50 423\$       | Soutirage et déshydratation des boues des étangs municipaux |
| Construction & Pavage Portneuf inc. | 35 658\$       | Pavage Rang Sainte-Anne                                     |

**LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000\$ TOTALISANT PLUS DE 25 000\$**

| <b>Nom de la compagnie</b>    | <b>Montant</b> | <b>Objet</b>                                                     |
|-------------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------|
| Raymond Chabot Grant Thornton | 16 745\$       | Vérification comptable des livres de la municipalité             |
| Formation Prévention Secours  | 3 299\$        | Achat d'équipements et de fournitures médicales                  |
| Nordikeau inc.                | 2 300\$        | Caractérisation du milieu humide sur le lot 3 928 528            |
| Équipements Lapierre          | 2 565\$        | Achat d'un ordinateur pour le projet pilote d'osmose             |
| CAPSA                         | 3 980\$        | Étude environnementale rampe de mise à l'eau                     |
| Atelier usinage Jules Roberge | 4 800\$        | Achat d'une grappe à neige pour le tracteur                      |
| Electro-M Henri Vallier       | 1 800\$        | Achat d'une fournaise pour la caserne des pompiers               |
| Meubles Sélection Perron      | 599\$          | Achat d'un réfrigérateur pour les travaux publics                |
| Lettrage Michel Durivage      | 300\$          | Achat d'un panneau publicitaire pour la rue des Moissons         |
| Champagne & Matte             | 725\$          | Localisation des bornes à incendie dans le secteur de St-Thuribe |
| CWA inc.                      | 2 500\$        | Mesures de correction des débitmètres AQSC et AQPM               |
| Groupe Lafrenière Tracteurs   | 1 400\$        | Ajout d'une sortie d'huile hydraulique sur le tracteur           |
| Champagne & Matte             | 1 905\$        | Rénovation de la carte urbaine                                   |
| Réal Huot inc.                | 18 462\$       | Matériel d'aqueduc/ rue des Moissons phase II                    |
| Fortier 2000 inc.             | 17 771\$       | Produits de béton / rue des Moissons phase II                    |

|                               |          |                                                       |
|-------------------------------|----------|-------------------------------------------------------|
| 134619 Canada inc.            | 3 150\$  | Achat de sable / rue des Moissons phase II            |
| Graymont inc.                 | 11 421\$ | Achat de pierre concassée / rue des Moissons phase II |
| Transport Gilles Tessier inc. | 6 900\$  | Excavation / rue des Moissons phase II                |
| 134619 Canada inc.            | 5 700\$  | Excavation / rue des Moissons phase II                |
| Environnement McM             | 1 325\$  | Mesures des boues des étangs municipaux               |
| Équipement Twin inc.          | 15 800\$ | Achat d'une benne basculante pour le camion 6 roues   |
| SNC Lavalin inc.              | 7 300\$  | Prolongement d'aqueduc dans le secteur de St-Thuribe  |
| 134619 Canada inc.            | 12 000\$ | Démolition du garage situé au 155 rue Tessier Est     |
| Entreprises St-Ubald          | 7 590\$  | Creusage des fossés dans le rang Ste-Anne             |
| Pavco inc.                    | 3 290\$  | Réparation de l'asphalte dans la 1 <sup>ère</sup> Rue |
| Plomberie René Hamelin inc.   | 1 000\$  | Projet pilote de compteurs d'eau                      |
| Champagne & Matte             | 2 270\$  | Arpentage projet de descente à la rivière             |

**PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS :**

|                                                       | <b>Année 2016</b> | <b>Année 2017</b> | <b>Année 2018</b> |
|-------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Eau (APQM) / FEPTEU et règlement d'emprunt            |                   | 1 621 578 \$      | 0 \$              |
| Voirie (Rang Ste-Anne) / AIRRL et règlement d'emprunt | 0 \$              | 808 000 \$        | 0 \$              |

**TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX :**

Je dois vous informer, selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus et du Règlement municipal #04-2002, des sommes perçues par les conseillers et le maire.

Chacun des conseillers reçoit la somme de 3 970.08\$ annuellement répartie de la manière suivante; 2 646.72\$ imposable et 1 323.36\$ non imposable, le maire reçoit 11 909.16\$ annuellement soit 7 939.44\$ imposable et 3 969.72\$ non imposable.

Le maire a reçu une somme de 4 132.20\$ de salaire et de 2 066.10\$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la MRC de Portneuf en 2015.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le maire a reçu une somme de 1 126.98\$ en salaire et de 563.58 en allocation non imposable pour un total de 1 690.56\$.

Enfin, je tiens à remercier les bénévoles, les citoyens, les employé(e)s et les membres du Conseil; la municipalité ne pourrait aller de l'avant sans l'implication de tous.

Dominic Tessier Perry, maire

2016-11-14-208

### **CALENDRIER 2017 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL**

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du Code Municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2017. Les séances se tiendront à la Salle paroissiale et débuteront à 20h00 les jours suivants :

| <b>Date</b> | <b>Réunion</b> | <b>Jour</b> |
|-------------|----------------|-------------|
| 2017-01-16  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-02-13  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-03-13  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-04-10  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-05-08  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-06-12  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-07-10  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-08-14  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-09-11  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-10-10  | Régulière      | Mardi       |
| 2017-11-13  | Régulière      | Lundi       |
| 2017-12-11  | Régulière      | Lundi       |

ADOPTÉE

### **DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les Élections et les Référendums municipaux, que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants ont tous été déposés dans le délai prescrit.

M. Dominic Tessier Perry, maire (novembre)  
M. Michel Trottier poste #1 (novembre)  
M. Robert Lépine, conseiller poste #2 (novembre)  
Mme Danielle Duchesneau DuSablou, conseillère poste #3 (novembre)  
M. Louis-Philippe Douville, conseiller poste #4 (novembre)

M. Denis Naud, conseiller poste #5 (novembre)  
M. Raymond Beaudoin poste #6 (novembre)

2016-11-14-209

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 154-2016 DÉLÉGUANT  
AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER LE  
POUVOIR DE FORMER DES COMITÉS DE SÉLECTION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Politique en matière de gestion contractuelle a été adoptée le 13 février 2010 par le conseil municipal, le tout conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Casimir est appelée, de temps à autre, à adjudger un contrat relatif à la fourniture de services professionnels pour lequel, conformément à la loi, un comité de sélection doit être formé et un système de pondération et d'évaluation des offres doit être établi;

**CONSIDÉRANT QUE**, selon l'article 936.0.13 du Code municipal du Québec, le conseil doit, par règlement, déléguer à tout fonctionnaire ou employé le pouvoir de former un comité de sélection et que le conseil peut fixer les conditions et modalités d'exercice de la délégation;

**CONSIDÉRANT QU'UN** avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 octobre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil ont reçu copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'emploi du générique masculin aux présentes a pour seul but d'alléger le texte;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement 154-2016 déléguant au directeur général et secrétaire-trésorier le pouvoir de former des comités de sélection.

Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-11-14-210

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 155-2016 DÉCRÉTANT  
DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LE RANG SAINTE-ANNE ET  
LA ROUTE ADÉLARD-LAGANIÈRE PRÉVOYANT UNE DÉPENSE  
DE 389 000\$ ET UN EMPRUNT À LONG TERME N'EXCÉDANT  
PAS 194 500\$ REMBOURSABLE SUR 15 ANS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Casimir désire procéder à la réfection du rang Sainte-Anne et de la route Adélar-Laganière;

**ATTENDU QUE** ce projet requiert une dépense de 389 000\$ (estimation préliminaire des travaux);

**ATTENDU QU'UN** avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à la séance du conseil du 11 octobre 2016;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Règlement #155-2016 décrétant des travaux de réfection sur le rang Sainte-Anne et la route Adélar-Laganière prévoyant une dépense de 389 000\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 194 500\$ remboursable en 15 ans soit adopté.

Ce règlement est reproduit tout au long dans le livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-11-14-211

**ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF ET QUOTE-PART 2017**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 603 du Code municipal du Québec le conseil doit adopter par résolution le budget de la RRGMRP;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le budget 2017 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, au montant de 10 471 606\$, soit accepté;

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir accepte de payer la quote-part de 132 761.25\$ à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2017.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 156-2016 FIXANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION POUR L'EXERCICE 2017**

Je soussigné, Denis Naud, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 156-2016 fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice financier 2017.

---

Denis Naud, conseiller

**AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 157-2016  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 038-2003 SUR LA  
RÉMUNÉRATION ET LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Je soussigné, Denis Naud, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 157-2016 modifiant le Règlement numéro 038-2003 sur la rémunération et le traitement des élus municipaux.

---

Denis Naud, conseiller

2016-11-14-212

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES TAXES IMPAYÉES**

M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil l'état mentionnant le nom des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil approuve l'état soumis par le directeur général et secrétaire-trésorier selon l'article 1022 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA GESTION DE L'EAU  
POTABLE**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, dépose le rapport annuel 2015 de la gestion de l'eau potable. Par la suite il présente un bilan sommaire des résultats relatifs à celui-ci.

2016-11-14-213

**DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES  
À VOTER EN REGARD DU RÈGLEMENT NUMÉRO 153-2016**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, dépose au conseil le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en regard du Règlement numéro 153-2016 afin d'abroger le Règlement numéro 122-2012 concernant un règlement d'emprunt de 100 000\$ ayant pour but de financer un programme de réhabilitation de l'environnement.

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal de St-Casimir accepte le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en regard du Règlement numéro 153-2016.

ADOPTÉE

2016-11-14-214

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME SNC LAVALIN POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE RANG SAINTE-ANNE ET LA ROUTE ADÉLARD-LAGANIÈRE**

**ATTENDU QUE** la firme SNC Lavalin a déposé récemment à la Municipalité son estimation préliminaire des coûts relatifs aux travaux de voirie sur le rang Sainte-Anne et la route Adélar-Laganière;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Casimir doit s'adjoindre les services d'une firme d'ingénieurs pour l'accompagner dans l'élaboration de plans et devis dans le cadre du programme AIRRL;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ADJUGER** un contrat de gré à gré à la firme SNC Lavalin au montant de 7 500\$ (plus taxes) et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 2 novembre 2016.

**D'IMPUTER** cette dépense au Règlement d'emprunt 155-2016 décrétant des travaux de réfection sur le rang Sainte-Anne et la route Adélar-Laganière prévoyant une dépense de 389 000\$ et un emprunt à long terme n'excédant pas 194 500\$ remboursable en 15 ans.

ADOPTÉE

2016-11-14-215

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES AU 31 OCTOBRE 2016**

En vertu de l'article 176.4 du Code municipal, Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier dépose à cette séance les états financiers cumulatifs au 31 octobre 2016. Une copie de ce document est remise à chaque membre du conseil.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers se terminant le 31 octobre 2016.

ADOPTÉE

2016-11-14-216

**MANDAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME CHAMPAGNE & MATTE  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES POUR LA DESCRIPTION  
TECHNIQUE DU TRACÉ DE LA NOUVELLE CONDUITE  
D'ADDUCTION DU RÉSEAU AQSC**

**CONSIDÉRANT** qu'il y lieu de procéder à la description technique du tracé de la nouvelle conduite d'adduction du réseau AQSC;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier

**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** mandater, pour un montant de 2 155.78\$ (taxes incluses), la firme Champagne & Matte arpenteurs-géomètres et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 29 septembre 2015.

**QUE** monsieur le maire Dominic Tessier Perry et monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette description.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 41200 419 « Honoraires professionnels» et à la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2016-11-14-217

**MANDAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME WARD & ASSOCIÉS EN  
REGARD DE L'ENREGISTREMENT DE SERVITUDES SUR LES  
PROPRIÉTÉS VISÉES PAR LE NOUVEAU TRACÉ DE LA  
CONDUITE D'ADDUCTION DU RÉSEAU AQSC**

**CONSIDÉRANT** que la conduite d'adduction du réseau d'aqueduc du village sera remplacée à très court terme;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite pouvoir procéder à l'enregistrement d'une servitude avec chacun des propriétaires visés par le nouveau tracé de cette conduite d'adduction;

**CONSIDÉRANT** que les propriétaires ont préalablement donné leur autorisation en regard de ces servitudes;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** Me Joscelyn Bélanger, de la firme Ward & Associés, soit mandaté afin de préparer tous les documents nécessaires relatifs aux servitudes visées par le nouveau tracé de la conduite d'adduction de l'aqueduc du village (AQSC), pour leur donner plein effet.



**QUE** monsieur le maire Dominic Tessier Perry et monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tous les documents relatifs à ces servitudes.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 41200 419 « Honoraires professionnels» et à la TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

2016-11-14-218

**PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL) / VOLET PLAN ET DEVIS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Casimir a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Casimir désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QU'IL** est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

ADOPTÉE

2016-11-14-219

**PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL) / VOLET TRAVAUX**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Casimir a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Casimir désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'élaboration d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QU'IL** est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Casimir autorise la présentation d'une demande d'aide financière et

confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme PIIRL.

ADOPTÉE

2016-11-14-220

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

**CONSIDÉRANT** qu'une aide de 26 000\$ fut accordée en regard du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Rang Sainte-Anne pour un montant subventionné de 26 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le Rang Sainte-Anne dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard à signer les documents relatifs à ce programme.

ADOPTÉE

2016-11-12-221

**ANNULATION DE LA VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 3 928 528 (LOT 5 979 307) À GESTION D-PAR INC.**

**CONSIDÉRANT** que des faits nouveaux ont été portés à l'attention des membres du conseil récemment;

**CONSIDÉRANT** que ces éléments consistent notamment :

- À la production d'une nouvelle demande de certificat d'autorisation au MDDELCC pour l'opération du dépôt à neige;
- Aux frais supplémentaires engendrés pour la préparation du nouveau site et;
- À des tests de sol afin de s'assurer que le site actuel n'est pas contaminé;

**CONSIDÉRANT** que ces nouveaux éléments entraîneront des frais élevés à la municipalité et au promoteur;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** les membres du Conseil ne sont plus favorables à vendre cette partie du lot 3 928 528 (lot 5 979 307) à Gestion D-Par inc.

**D’ANNULER** la résolution 2016-09-12-172;

**D’EN** informer le promoteur.

ADOPTÉE

2016-11-12-222

**LETTRE À LA MINISTRE DE L’ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L’INNOVATION**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit freiner son développement par manque d’espace commercial et industriel disponible sur son territoire;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** faire parvenir une lettre à la ministre de l’Économie, de la Science et de l’Innovation, Mme Dominique Anglade, afin de la sensibiliser à cette situation.

ADOPTÉE

2016-11-12-223

**DROIT DE PASSAGE /CLUB AVENTURE QUAD**

**CONSIDÉRANT** qu’à la suite de l’adoption du *Règlement 152-2016 sur la circulation des véhicules hors route* il y a lieu d’accorder un droit de passage Club Aventure Quad sur les immeubles appartenant à la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D’ACCORDER** un droit de passage au Club Aventure Quad sur les immeubles suivants décrits au Règlement 152-2016 sur la circulation des véhicules hors route :

| Chemins municipaux                                                                                                            | Lots      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Rang Rivière Blanche Est (de la limite municipale avec St-Thuribe jusqu’à l’intersection du rang de la Rivière Blanche Ouest) | 4 118 634 |
|                                                                                                                               | 4 118 689 |
|                                                                                                                               | 4 118 690 |
| Rang Rivière Blanche Ouest (Entre l’intersection du rang Rivière Blanche Est et le 980 rue Tessier Est)                       | 4 118 665 |
|                                                                                                                               | 4 118 672 |
|                                                                                                                               | 4 118 677 |
|                                                                                                                               | 4 118 679 |
| Rue Tessier Est (Entre le 980 rue Tessier Est et Place de l’église)                                                           | 4 118 682 |
|                                                                                                                               | 4 118 683 |
|                                                                                                                               | 4 118 684 |
|                                                                                                                               | 4 118 685 |

|                                                                            |                                     |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
|                                                                            | 4 118 688                           |
| Place de l'église (entre les rues Tessier Est et Baribeau)                 | 3 928 336<br>3 928 437              |
| Rue Baribeau (entre les rues Place de l'église et des Pionniers)           | 4 118 656<br>4 118 661              |
| Rue des Pionniers (entre les rues Baribeau et le boulevard de la Montagne) | 4 118 654<br>4 807 412<br>4 807 415 |
| Rue Notre-Dame (entre les numéros civiques 330 et 440)                     | 4 118 664<br>4 118 671              |

| Domaine municipal                                                                                                    | Lot       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Sentier de la rue Notre-Dame (après le numéro civique 440 en direction de l'intersection Route Guilbault/Notre-Dame) | 4 118 676 |

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard à signer les documents relatifs au droit de passage avec le Club Aventure Quad.

ADOPTÉE

2016-11-14-224

**DEMANDE AU MDDELCC DANS LE CADRE DE LA MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE DU SECTEUR DU PIED DE LA MONTAGNE**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Casimir doit présenter une demande de certificat d'autorisation au MDDELCC dans le cadre de la mise aux normes de l'eau potable du secteur du Pied de la Montagne;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la Municipalité de Saint-Casimir :

- Autorise WSP Canada à soumettre la demande au MDDELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;
- S'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;
- S'engage à utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté;
- S'engage, le cas échéant, à faire le suivi et à respecter les exigences liées au rejet des eaux usées issues du traitement de l'eau et du traitement des boues;
- S'engage à mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à en

fournir un exemplaire au MDDELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service.

ADOPTÉE

**DIVERS**

Aucun sujet n'est traité à ce point.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2016-11-14-225

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 21h25.

René Savard,  
Directeur général et  
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier  
Maire